

**Éconcé
et points saillants
de la Vision**

La Vision prône un monde dans lequel la population a accès à des ressources en eau saines et suffisantes pour satisfaire ses besoins, y compris sur le plan alimentaire, mais de manière à maintenir l'intégrité des écosystèmes d'eau douce. Le but ultime du processus de la Vision vise à sensibiliser l'opinion mondiale à la crise de l'eau que vivent les femmes et les hommes et à trouver des solutions pour la régler. Cette sensibilisation conduira à l'élaboration de nouvelles politiques et de nouveaux cadres législatifs et institutionnels. Les ressources mondiales en eau douce seront gérées de façon intégrée à tous les niveaux, des particuliers jusqu'aux entités internationales, afin de servir efficacement, rentablement et équitablement les intérêts de l'humanité et de la planète.

La manière dont nous continuons de gérer l'eau provoquera-t-elle une crise? La réponse est affirmative. De nombreux pays souffrent déjà d'une crise de l'eau qui touche leur population et les écosystèmes dont nous dépendons tous. Plus d'un milliard de personnes n'a pas accès à de l'eau potable, alors que trois milliards ne disposent pas d'installations sanitaires. Plusieurs pays n'ont pas suffisamment d'eau pour produire de la nourriture, et en raison de l'accroissement de la population et de la demande en eau, d'autres pays seront dans la même situation. Nous avons déjà détruit environ la moitié des terres humides de la planète.

Même dans un monde où les ressources en eau sont adéquatement gérées et où la demande à des fins humaines est satisfaite, les prélèvements et la consommation d'eau par et pour les humains pourraient s'accroître de 10 % en 2025 par rapport à 1995. Les pratiques actuelles provoquent la dégradation des écosystèmes et la perte de biodiversité et menacent l'existence des générations futures. Il est évident que nous devons changer notre manière d'agir.

Pour veiller à la durabilité de l'eau, nous devons la percevoir dans une optique holistique, en équilibrant des demandes concurrentes — sur les plans domestique, agricole, industriel (y compris l'énergie) et environnemental. La gestion durable des ressources en eau réclame un processus décisionnel systémique et intégré qui tient compte de l'interdépendance de ces quatre domaines. En premier lieu, les décisions relatives à l'utilisation des terres ont une incidence sur l'eau, et celles relatives à l'eau ont également des répercussions sur l'environnement et l'utilisation des terres. En deuxième lieu, les décisions concernant notre avenir économique et social, qui ont actuellement un caractère sectoriel et fragmenté, influent sur l'hydrologie et les écosystèmes dans lesquels nous vivons. En troisième lieu, les décisions prises aux niveaux international, national et local sont interdépendantes.

Énoncé et points saillants de la Vision

- **Faire participer toutes les parties intéressées à la gestion intégrée**
- **Instaurer la tarification de tous les services d'eau en fonction de la totalité des coûts**
- **Augmenter le financement public pour la recherche et l'innovation dans l'intérêt de la population**
- **Reconnaître la nécessité de coopérer à la gestion intégrée des ressources en eau dans les bassins fluviaux internationaux**
- **Accroître massivement les investissements dans le domaine de l'eau**

Les trois principaux objectifs d'une gestion intégrée des ressources en eau sont les suivants :

- Habilitier les femmes, les hommes et les collectivités à décider de leur niveau d'accès à de l'eau potable et à des conditions de vie hygiéniques, à choisir le type d'activités économiques prêtant à l'utilisation d'eau qui leur convient et à s'organiser pour y parvenir.
- Produire davantage de nourriture et concevoir des moyens d'existence durables par unité d'eau utilisée (un rendement agricole accru et un plus grand nombre d'emplois pour chaque goutte d'eau), et s'assurer que toute la population peut se procurer la nourriture dont elle a besoin pour vivre de façon saine et productive.
- Gérer l'utilisation de l'eau afin de conserver le nombre et la qualité des écosystèmes terrestres et d'eau douce qui rendent des services aux êtres humains et à tous les organismes vivants.

Mesures nécessaires

Pour atteindre ces objectifs, la Vision mondiale de l'eau prévoit cinq principaux moyens d'action :

- *Faire participer toutes les parties intéressées à la gestion intégrée.* L'actuel cadre de gestion de l'eau est fragmenté et ne peut comprendre les corrélations cernées à Dublin et à Rio (encadré 1.1). De nos jours, les professionnels de l'eau gèrent souvent la plupart des aspects de cette ressource sur une base sectorielle sans coordonner leurs processus de planification et d'exploitation, sans collaborer étroitement avec le milieu de l'environnement, et à l'intérieur des limites administratives qui ignorent habituellement les lignes de partage des bassins naturels d'eau superficielle et souterraine. Le pire, c'est que la plupart des parties intéressées — à savoir les femmes et les hommes de la collectivité dont la vie et les moyens de subsistance dépendent d'une gestion rationnelle de l'eau — ne participent pas aux décisions. Ces acteurs se doivent de prendre part aux décisions d'ordre social et économique qui touchent l'utilisation des terres et de l'eau.

Les gouvernements devraient instaurer des mécanismes institutionnels à cette fin, notamment une législation nationale prescrivant la planification et la gestion des terres et de l'eau avec la participation des femmes et d'autres acteurs représentant les intérêts économiques,

Encadré 1.1 Après Dublin et Rio

Depuis les années 1970, une série de réunions et de conventions internationales a permis de poser des jalons en vue d'une gestion durable des ressources en eau, et a mené à l'adoption, à grande échelle, des principes de Dublin énoncés à cette fin :

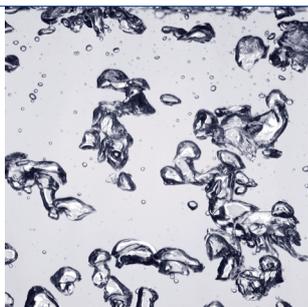
- L'eau douce est une ressource limitée et vulnérable qui est indispensable à la vie, au développement et à l'environnement.
- La mise en valeur et la gestion de l'eau doivent avoir un caractère participatif et associer les utilisateurs, les planificateurs et les décideurs à tous les niveaux.
- Les femmes jouent un rôle déterminant dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau.
- L'eau est utilisée à de multiples fins et a une valeur économique, et l'on doit donc la reconnaître comme un bien économique.

Ces principes tiennent compte des liens étroits qui unissent l'économie, la société et l'environnement sur le plan de la sécurité.

Le défi que devait relever le processus de la Vision mondiale de l'eau ne consistait pas seulement à accélérer la mise en œuvre des principes de Dublin, mais aussi à proposer un ensemble complet de principes pratiques à cette fin.

environnementaux et sociaux de la collectivité, ainsi que l'échange de toute l'information.

- *Instaurer la tarification de tous les services d'eau en fonction de la totalité des coûts.* En raison de sa rareté, l'eau doit être considérée comme un bien économique. Pour donner une signification à ce concept, le présent rapport recommande que les consommateurs payent le coût total des services d'eau qui leurs sont fournis. Cela signifie qu'ils doivent assumer en totalité le coût de l'eau qu'ils utilisent ainsi que celui que représente la collecte, le traitement et l'évacuation de leurs eaux usées. Cela ne doit pas empêcher les gouvernements d'octroyer des subventions aux pauvres de manière sélective et transparente, mais en tenant toujours compte des autres exigences en matière de fonds publics. Il est paradoxal que les pauvres souffrent le plus des subventions en matière d'eau et des politiques qui considèrent l'eau comme un bien social. Ces subventions sont trop souvent octroyées à des riches en ne laissant pas suffisamment de ressources pour exploiter et développer les systèmes et provoquer un rationnement, reléguant toujours les pauvres à la fin de la queue. La tarification des services d'eau constitue une mesure judicieuse si l'on veut instaurer un cadre qui tiendra possiblement compte de la pleine



La vraie révolution dans le domaine de la gestion des ressources en eau se réalisera lorsque les intéressés auront le pouvoir de gérer leurs propres ressources.

valeur économique de l'eau, y compris du coût des externalités.

La tarification en fonction de la totalité des coûts doit être accompagnée de subventions octroyées, de façon sélective et transparente, aux collectivités et aux particuliers à faible revenu afin de leur permettre de satisfaire leurs besoins fondamentaux et d'inciter les utilisateurs à participer aux décisions. Cette approche de valorisation de l'eau favorisera les investissements dans les infrastructures ainsi que la participation du secteur privé, tout en assurant les recettes nécessaires pour couvrir les coûts d'exploitation et d'entretien. Elle permettra également que les fournisseurs d'eau rendent des comptes aux utilisateurs tout en réduisant les prélèvements dans les écosystèmes ainsi que leur pollution. Cette approche encouragera en outre le recours à des pratiques et des techniques qui permettent d'économiser l'eau, ainsi que la poursuite de recherches.

- *Augmenter le financement public pour la recherche et l'innovation dans l'intérêt de la population.* Les consultations tenues dans le cadre du processus de la Vision mondiale de l'eau ont révélé que l'eau et l'environnement n'ayant pas été valorisés, il existe de grandes lacunes, sur le plan quantitatif, dans nos connaissances sur les écosystèmes d'eau douce. De façon analogue, les techniques de conservation de l'eau tendent quelque peu à stimuler l'innovation. La tarification des ressources en eau encouragera le secteur privé à accomplir une partie de cette tâche.

Il faut poursuivre la recherche financée par des fonds publics afin de favoriser la mise au point et la diffusion d'approches novatrices dans les domaines technologique, social et institutionnel en relation avec la gestion des ressources en eau à l'échelle internationale, particulièrement dans les secteurs d'intérêt public qui ne sont pas visés par la recherche et le développement à des fins commerciales.

- *Reconnaître la nécessité de coopérer à la gestion intégrée des ressources en eau dans les bassins fluviaux internationaux.* Le public a réclamé à maintes reprises la gestion concertée des bassins internationaux. En général, une telle coopération a été motivée par d'autres facteurs, et cela continuera sûrement de se produire. Mais la Vision dépasse l'habituelle invitation à coopérer et recommande que les nations restreignent volontairement leur souveraineté pour pouvoir appliquer les principes de gestion

intégrée des ressources en eau à l'égard des cours d'eau internationaux.

- *Accroître massivement les investissements dans le domaine de l'eau.* Pour régler les problèmes que suscitent les ressources en eau dans le monde, il faudra faire des investissements massifs. Ceux-ci doivent augmenter dans le secteur des infrastructures hydrauliques et passer de 70 à 80 milliards de dollars par année à 180 milliards de dollars environ, dont 90 milliards émaneraient du secteur privé et des collectivités, ce qui comprend les contributions en nature. À ces investissements accrus devront s'ajouter des subventions gouvernementales sélectives destinées (de façon efficace et rentable) aux pauvres afin qu'ils tirent parti des nouvelles infrastructures. La tarification de l'eau, qui générera les liquidités nécessaires pour pouvoir investir ultérieurement et assumer les frais d'exploitation et d'entretien, devra être en vigueur durant un bon moment avant que cela soit réalisable. Contrairement à ce que d'aucuns avancent présentement, la Vision recommande que les gouvernements maintiennent au même niveau les budgets consacrés à l'eau, en majeure partie pour financer indirectement les collectivités et les particuliers à faible revenu, qui n'auraient autrement pas accès à des services d'eau, de même que pour que le prix des aliments reste abordable aux pauvres.

Responsabilité de la mise en œuvre

Le plus important défi de la gestion des ressources en eau est d'ordre institutionnel. L'organisation sociale, les politiques gouvernementales, les choix technologiques et la consommation privée ont tous des incidences. Mais la corruption, les institutions fragmentées, le chevauchement des efforts, la mauvaise affectation des ressources, et des pratiques autoritaires et centralisées ont habituellement entraîné une augmentation des frais commerciaux. La participation de tous les intéressés, particulièrement des femmes, aux processus décisionnels s'impose afin d'ordonner la volonté politique.

La vraie révolution dans le domaine de la gestion des ressources en eau se réalisera lorsque les intéressés auront le pouvoir de gérer leurs propres ressources, autant que faire se peut. La tâche des politiciens consiste à réfuter l'idée que l'eau est principalement du ressort des pouvoirs publics. Ils doivent faciliter l'instauration de processus participatifs et représentatifs afin que l'eau puisse être gérée localement et que les aspirations des nombreux intéressés soient comblées.

Le rôle central que jouent les femmes à titre de fournisseuses et d'utilisatrices d'eau, ainsi que d'intendantes du milieu de vie, doit figurer dans les ententes institutionnelles destinées à développer et à gérer les ressources en eau. Les rôles et les relations des femmes et des hommes sont déterminés par le contexte social — différenciation en fonction de l'âge, de la classe sociale, de l'état civil, de l'origine ethnique et de la religion — et ils influent sur la manière dont l'eau est gérée. L'instauration de processus participatifs permettra que les femmes et les hommes décident ensemble de l'importance relative des fonctions économiques, sociales et environnementales de l'eau. Ce type de processus démocratique donne aux femmes de plus grandes possibilités de tirer équitablement parti de l'utilisation des ressources en eau et de prendre entièrement part aux décisions. En outre, ces décisions devront être prises au plus bas des niveaux appropriés, à celui de la collectivité dans la plupart des cas, mais en partie au niveau international lorsqu'il s'agira de bassins internationaux.

La gestion publique et privée de l'eau doit s'améliorer par un accroissement de la reddition de comptes, de la transparence et de la primauté du droit. En raison des problèmes sociaux qui sévissent dans de nombreux pays, les services d'eau y ont été confiés à des organismes publics qui, dans la plupart des pays en développement (et même dans plusieurs pays développés), sont devenus inefficaces et non réglementés et n'ont aucuns comptes à rendre. Le secteur privé modifie fonda-

mentalement cette dynamique, car les activités d'un monopoleur privé sont régies par contrat (cela signifie que la gestion de l'eau doit être réglementée).

Lorsque les sociétés privées sont réglementées et doivent rendre des comptes, il reste logiquement trois choses à accomplir : comparer leur rendement avec celui des sociétés publiques, rendre ces sociétés publiques également responsables envers les utilisateurs et les réglementer. Ce processus peut être à la source d'un cercle vertueux de concurrence qui permet de croire que son plus grand avantage réside dans le fait que les sociétés publiques deviendraient réglementées, transparentes et efficaces. Dans ces circonstances, il est évident qu'en zone urbaine le secteur de l'eau s'améliorerait considérablement, mais le processus doit tout d'abord se concentrer sur l'irrigation.

La gestion de l'eau dans chaque pays a des incidences à l'échelle mondiale sur la structure sociale, l'économie et l'environnement. Les institutions internationales doivent jouer un rôle de premier plan en instaurant des normes et en surveillant leur application au sein de chaque pays. Mais l'inefficacité est monnaie courante dans les systèmes internationaux. Une réforme des institutions internationales du domaine de l'eau permettrait de renforcer la participation de tous les intéressés, c'est-à-dire d'y associer, outre les gouvernements, le secteur privé, les ONG, et les organisations communautaires représentant la société civile et les consommateurs.

